



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIÈVRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°58-2020-003

PUBLIÉ LE 10 JANVIER 2020

# Sommaire

## **PREFECTURE DE LA NIEVRE**

58-2020-01-10-001 - Arrêté portant délégation de signature à M. Christian MARTY  
Directeur de l'Aviation civile Nord Est (1 page)

Page 3

# PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2020-01-10-001

Arrêté portant délégation de signature à M. Christian  
MARTY Directeur de l'Aviation civile Nord Est

*délégation de signature à M. MARTY Directeur de l'Aviation civile Nord est*

PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

**PREFECTURE  
SECRETARIAT GENERAL**

DIRECTION DU PILOTAGE  
INTERMINISTÉRIEL

Pôle animation interministérielle

Affaire suivie par Mme Anne-Françoise TISSIER

TEL. : 03.86.60.72.06

Suppléance-PRÉFÈTE- SH12

**ARRÊTÉ**  
**portant suppléance de la Préfète de la Nièvre**

-----

**La Préfète de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

VU le décret du 20 juillet 2018 portant nomination de **Mme Colette LANSON** en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 3 octobre 2018 portant nomination de **Mme Sylvie HOUSPIC** en qualité de Préfète de la Nièvre ;

VU le décret du 8 avril 2019 portant nomination de **M. Alain BROSSAIS**, Secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

VU le décret du 12 juillet 2019 portant nomination de **M. Laurent VIGNAUD** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy ;

**CONSIDÉRANT** les absences simultanées de **Mme Sylvie HOUSPIC**, Préfète de la Nièvre et de **M. Alain BROSSAIS**, Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre ;

**SUR** proposition du Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre ;

**- A R R Ê T É -**

**Article 1 :**

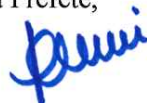
**M. Laurent VIGNAUD**, sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy est désigné pour assurer la suppléance de la Préfète de la Nièvre le mercredi 29 janvier 2020 de 07h30 à 18h30.

**Article 2 :**

Le sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le - 6 JAN. 2020

La Préfète,



Sylvie HOUSPIC